

Vatican, vont en procession occuper leur place dans l'abside.

Vient ensuite le cardinal Préfet des Rites, le R^{me} Père Herzog, des Sulpiciens, postulateur de la cause de la Béatification, accompagné de l'Il^{me} et R^{me} Mgr Panici, archevêque titulaire de Laodicée et secrétaire de la S. C. des Rites ; Mgr Herzog présente le bref de Béatification, priant de vouloir en ordonner la publication.

L'Eminentissime Martinelli répond en accordant le consentement et en envoyant les postulants au très Eminent cardinal Rampolla, enfin d'obtenir de lui la permission de publier le bref dans la Basilique.

Ce consentement obtenu, Mgr Cascioli, bénéficiaire et archiviste du chapitre, monte sur un tabouret et donne lecture du bref apostolique, dans lequel Notre Saint Père le Pape Pie X, après avoir fait l'éloge de la Vénérable, déclare qu'elle est inscrite au nombre des Bienheureux.

La lecture terminée, tout le monde se lève, et le tableau représentant la gloire de la nouvelle Bienheureuse est découvert ; pendant ce temps, les cloches de la basilique sonnent joyeusement.

Ensuite, S. G. Monseigneur Touchet, évêque d'Orléans, ayant revêtu la chape blanche, entonne le *Te Deum*, que chantent ensemble le clergé et le peuple.

Le chant de l'*Hymne ambrosienne* terminé, et ayant placé l'encens dans l'encensoir, le célébrant encense l'image de la nouvelle Bienheureuse, et ayant endossé les ornements pontificaux, dit la messe solennelle, assisté des Chanoines et des Cérémoniaires du Vatican.

Les chantres, sous la direction du maître Bœzi, font entendre durant la cérémonie des hymnes spécialement choisies.

A cinq heures de l'après-midi, le Saint Père sortit de ses appartements et descendit à la Basilique Vaticane, où il vénéra la Bienheureuse, selon l'usage.

CONGRÉGATIONS ROMAINES

Les *Acta Apostolicæ Sedis*, du mois de février, renferment les nominations suivantes, qui sont une nouvelle preuve de l'estime et de l'affection du Saint Père pour l'Ordre de Saint Dominique. Sont nommés consulteurs de